REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES**
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 11 FEV. 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Séance du **04 février 2016**

Compte rendu affiché le **11 février 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **29 janvier 2016**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Eliane BADIOU**

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Art. 2121-2 du CGCT | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 43 | 43 | 37 |

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Stéphane BERTIN, Eliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Dorra HANNACHI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Bernard GENIN à Philippe ZITTOUN.**

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN, Virginie COMTE, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

---

16.02.0473
Régie d'avances - Relais assistantes maternelles Les Fabulettes - Remise gracieuse

**RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY**

**Mesdames, Messieurs,**

Madame le régisseur d'avances de la régie d'avances du relais d'assistantes maternelles « Les Fabulettes » a été victime d'un vol le 23/04/2015. Une plainte a été déposée par l'intéressée. Si aucune somme d'argent n'a été dérobée, les pièces justificatives de l'avance n'ont pas pu être produites au comptable. Cette absence de justifications entraine la mise en débet de notre régisseur.

Un ordre de versement de 146,80 € a donc été émis à son encontre. Madame le régisseur a alors formulé auprès du directeur régional des finances publiques une demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse, conformément à l'instruction 06-031 du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public local.

Je vous propose d'émettre un avis favorable à cette demande.

Si la remise gracieuse est accordée par le directeur régional des finances publiques, la collectivité en supportera financièrement la charge.

En conséquence, je vous propose :

➢ De donner un avis favorable à la demande de Madame le régisseur d'avances de la régie d'avances du relais d'assistantes maternelles « Les Fabulettes ».

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.**

➢ Donne un avis favorable à la demande de Madame le régisseur d'avances de la régie d'avances du relais d'assistantes maternelles « Les Fabulettes ».

**Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.**

**Pour extrait conforme**

**Mme la Députée - Maire,**

**Hélène GEOFFROY**

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)